

Burundi : la réticence des autorités à déclarer une épidémie de paludisme

Deutsche Welle, 12.08.2019 Le gouvernement a déclaré une épidémie de choléra avec plus de 120 cas recensés. Mais il rechigne à faire de même concernant le paludisme qui a fait plus de 1800 morts depuis le début de cette année.

5,7 millions de personnes sont atteintes du paludisme selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Si le ministre de la Santé reconnaît la recrudescence des cas de paludisme dans le pays, Thaddeé Ndikumana, rechigne à déclarer une épidémie malgré les inquiétudes des organisations partenaires. Pour le ministre de la Santé, il est bien trop tôt pour parler, comme cela avait été le cas en 2017, d'une épidémie de paludisme : "Comparativement aux chiffres qu'on avait en 2017 quand on a déclaré l'épidémie du paludisme, les chiffres que nous avons pour les six mois qui viennent de s'écouler sont en descend. De janvier à juin 2017, on avait recensé 4. 913. 150 patients avec environ 4. 500 décès. Mais depuis janvier 2019, nous avons enregistré 4. 394. 616 patients avec les cas de décès qui s'élève à 140. Il y a la recrudescence des cas de paludisme mais on n'a pas encore atteint les chiffres de 2017", explique le ministre de la Santé. Réagissant à ces chiffres, Sylvain Habanabakize, qui travaille pour le Cadre d'expression des malades au Burundi, note que la situation a relativement peu évolué : "Le paludisme au Burundi est une maladie qui dans les années passées était considérée comme une épidémie. Mais pour le moment, on voit que le taux des personnes atteintes du paludisme a diminué. On ne peut pas dire que c'est une épidémie parce qu'on voit un changement." Le choléra fait des ravages. Le Cadre d'expression des malades au Burundi, s'inquiète en revanche des ravages que cause une autre maladie, le choléra, avec plus de 125 cas recensés. L'insalubrité dans certains endroits publics et l'insuffisance d'eau potable sont les principaux obstacles à la lutte contre le choléra, renchérit Sylvain Habanabakize. "On observe la pollution d'eau potable dans certains quartiers. C'est pour cette raison que le CEMABU demande aux services habilités de rendre disponible l'eau potable et que la mairie de Bujumbura travaille pour qu'il n'y ait plus de cas d'insalubrité susceptibles de provoquer cette épidémie." Depuis un mois, le ministère de la Santé publique et la municipalité de Bujumbura effectuent conjointement des inspections dans les lieux publics. Dans le cadre de ces campagnes, des bistrotts et restaurants qui ne remplissaient pas les conditions d'hygiène exigées ont été fermés.